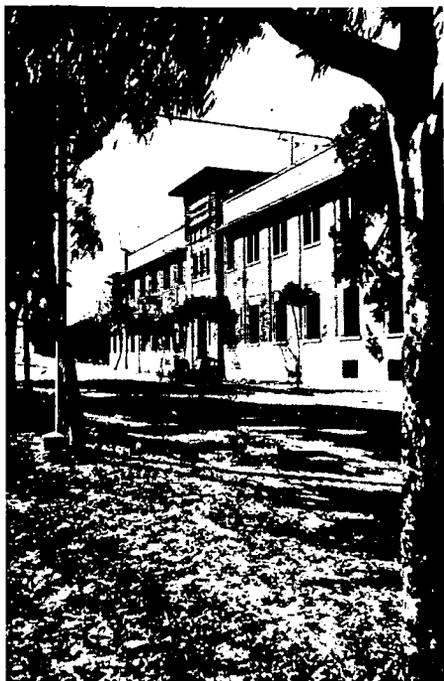


# L'Ecole Normale d'Institutrices de Tunis



La façade

(Photo J. Gintzburger)

L'Ecole Normale d'Institutrices fut fondée en 1911. Etablie dans un local de la rue de Russie, l'« Annexe du Lycée Jules Ferry », elle débuta avec trois promotions de 5, 8 et 4 élèves. Les élèves-maîtresses suivirent jusqu'en 1917 les cours d'Enseignement Général à l'Ecole Secondaire avec les élèves de cet établissement. L'éducation professionnelle se faisait dans une école d'application constituée par une partie des classes primaires de l'école Jules Ferry.

En octobre 1920, l'Ecole Normale fut détachée du Lycée et organisée sur le modèle de celles de France. Elle fut installée rue de Russie, et comptait 29 élèves en 1920, 60 en 1930. Le local, étroit pour ce nombre d'élèves était inconfortable; salles et dortoirs humides et sombres.

En 1930, l'Administration Tunisienne, sous la généreuse impulsion de la Direction Générale de l'Enseignement, construisit dans un grand parc, près du quartier de La Manoubia, la très belle Ecole Normale de Montfleury.

En 1941, l'Ecole fut supprimée, comme celles de France, par le gouvernement de Vichy. Rétablie à la libération de Tunis, elle ne put réintégrer ses locaux qu'en mai 1946. Ceux-ci, qui avaient subi différentes occupations, étaient dévastés; les installations intérieures étaient détruites, des travaux considérables de restauration s'imposaient. La remise en état fut activement poussée, et l'Ecole put accueillir ses élèves à la rentrée des classes en octobre 1946. A cette date, la prolongation de la durée des études de 3 à 4 ans et

la création d'une Section d'Elèves-Maîtresses Musulmanes rendaient l'établissement insuffisant pour ses nouveaux besoins. Des agrandissements importants furent réalisés en 1950 et en 1952.

L'ensemble, dont l'imposante masse blanche se dresse sur la colline, comprend deux grands corps de bâtiments assemblés en V, la pointe tournée vers le lac Sedjoui, l'ouverture vers le golfe de Tunis. L'aile Nord contient 8 classes claires et ensoleillées, les laboratoires, les installations de l'Enseignement Ménager et de la Reliure, les Salles de Lecture et de Récréation, un vaste Gymnase. Dans l'aile Sud se trouvent les bureaux administratifs, le Foyer des élèves qui, avec ses soubassements et ses panneaux de céramique tunisienne, est la plus belle des salles de l'Ecole. Son ameublement moderne forme un ensemble harmonieux et accueillant, où les élèves trouvent à leurs moments de liberté la détente ou les distractions que leur offrent la musique, la radio, le cinéma. Plus loin, dans l'aile, sont groupés les Services Economiques, la salle à manger, l'office, la cuisine, dotée récemment d'un équipement perfectionné. Tout le premier étage est occupé par les dortoirs, séparés en cabines individuelles confortables, garnies de gaies cretonnes fleuries. Chaque élève a ainsi sa chambre qu'elle décore à son goût et entretient avec soin.

Les bâtiments encadrent une villa de style tunisien avec terrasses, dôme et minaret. Cette villa est actuellement l'infirmerie. Elle fut construite par le Docteur Braquehay, premier propriétaire du domaine. Le charme de sa couleur locale contraste avec les lignes droites des constructions scolaires.

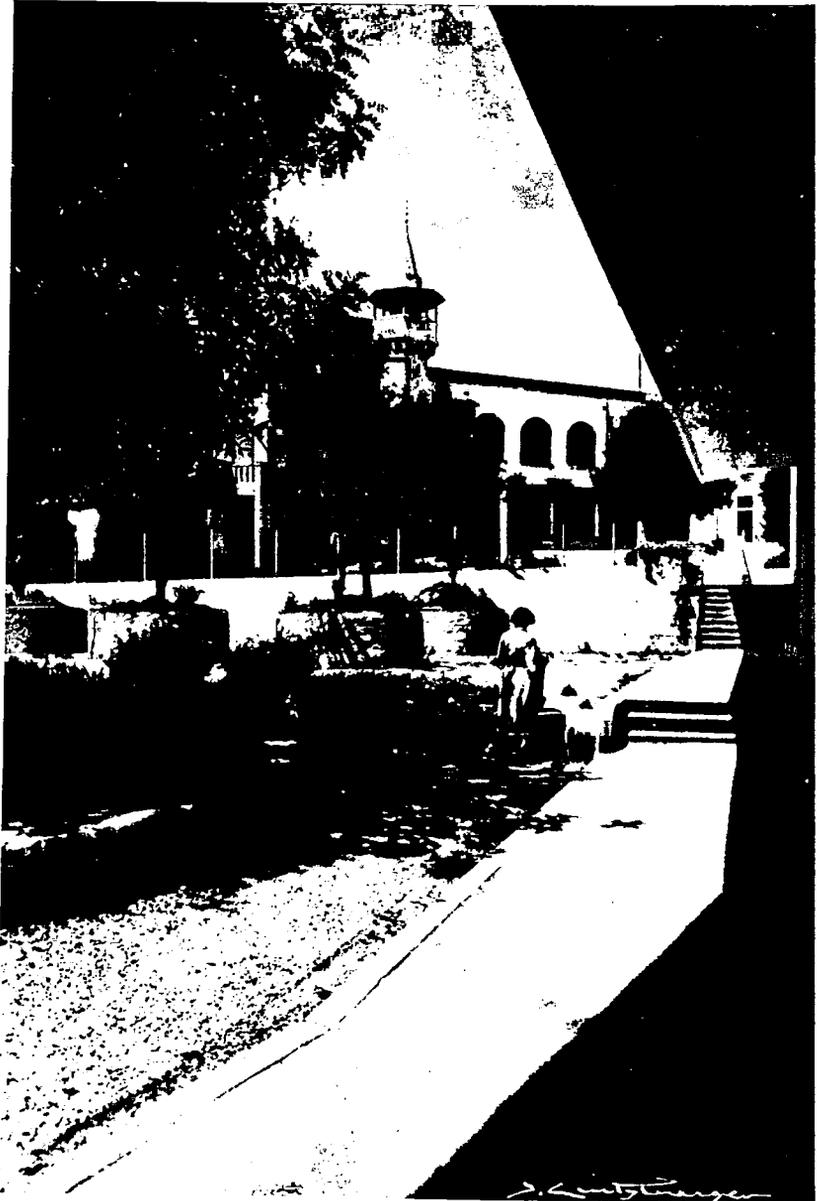
Deux cours ombragées, agrémentées de parterres de fleurs, conduisent à un parc étagé sur le vallon boisé. Des terrains de tennis, de basket et de volley y sont aménagés en vue de l'éducation sportive des futures institutrices. Le site admirable avec sa vue grandiose sur le lac de Tunis, l'éclat de la lumière, la beauté et la verdure, et des fleurs, constituent un cadre idéal dans lequel peut s'épanouir une jeunesse saine et heureuse.

A l'intérieur tout a été mis en œuvre pour que les élèves trouvent les conditions les plus favorables à leurs études, et à l'agrément de la vie en commun. L'ameublement de chêne clair est d'un confort sobre; les classes ont des bureaux individuels.

Le régime de l'Ecole est conçu en vue de la profession des Normaliennes qui seront les éducatrices de demain. La culture physique, la musique, les travaux manuels, l'enseignement ménager, l'arabe parlé tiennent une place importante dans les programmes.

Les jeunes filles consacrent tous les matins une demi-heure à l'entretien de la maison. Cette éducation ménagère est destinée à leur donner l'habitude et le goût d'une maison bien tenue.

La discipline est aussi libérale que possible pour une collectivité nombreuse. Elle est conçue en vue de la formation du caractère. Peu de surveillantes : 3 pour 160 internes. Les élèves sont le plus souvent seules en étude, chacune ayant, à tour de rôle, la responsabilité du bon ordre.



Le minaret, la cour et le jardin

(Photo J. Gintzburger)

Des clubs d'internat ont été créés pour resserrer les liens de la vie en commun et susciter des initiatives d'activité et de dévouement. Ainsi fonctionnent des cercles de langues vivantes, d'art dramatique, de cinéma. Certaines élèves s'occupent de la décoration et de l'embellissement de la maison, d'autres de jardinage, quelques autres enfin gèrent une Coopérative Scolaire qui vient en aide aux élèves nécessiteuses et subventionne le traditionnel voyage de fin d'études à Paris.

A Tunis, comme dans toutes les écoles normales de France, le voyage promotionnel scelle la fin des études. Celui-ci a lieu à Paris ou dans le Sud Tunisien. Le séjour dans la Capitale dure 10 jours; il est organisé avec le concours des Auberges de Jeunesse de Tunisie. L'hébergement, les visites, sorties et excursions, sont assurés par le Comité d'Accueil de l'Enseignement Public. La caravane est reçue avec le maximum d'affabilité dans un internat scolaire parisien, où elle se rencontre avec d'autres groupes français ou étrangers, sympathique ambiance de jeunesse qui ajoute au plaisir et à l'intérêt du voyage.

Des contacts s'établissent aussi en cours d'année par des échanges avec d'autres Ecoles Normales de France. Dix élèves des Sections Française et Bilingue effectuent un stage d'un mois dans une Ecole Normale de la Métropole, pendant que leurs permutantes prennent leurs places à Tunis. Des Normaliennes de Chartres, de Melun se sont ainsi initiées aux méthodes particulières de l'enseignement en Tunisie. La douceur du climat ensoleillé de février les a ravies, ainsi que la vue des oranges sur les arbres; elles ont été enchantées de découvrir une riche civilisation. En même temps, nos Tunisoises, stupéfaites de voir la campagne française couverte de neige, se sont mêlées à la vie provinciale en faisant la classe aux petits enfants de l'Île de France.

Ces échanges, encouragés par la Direction de l'Instruction Publique en Tunisie et par le Ministère de l'Education Nationale, se sont avérés très fructueux à tous les égards.

## ORGANISATION DES ETUDES

Toutes les élèves sont internes. L'internat, ainsi que les études, les fournitures classiques sont gratuits. Des bourses peuvent être accordées pour le trousseau.

Les élèves sont recrutées par concours et doivent signer un engagement de servir pendant 10 ans dans l'enseignement public. Dès la quatrième année, elles perçoivent un traitement d'institutrice intérimaire.

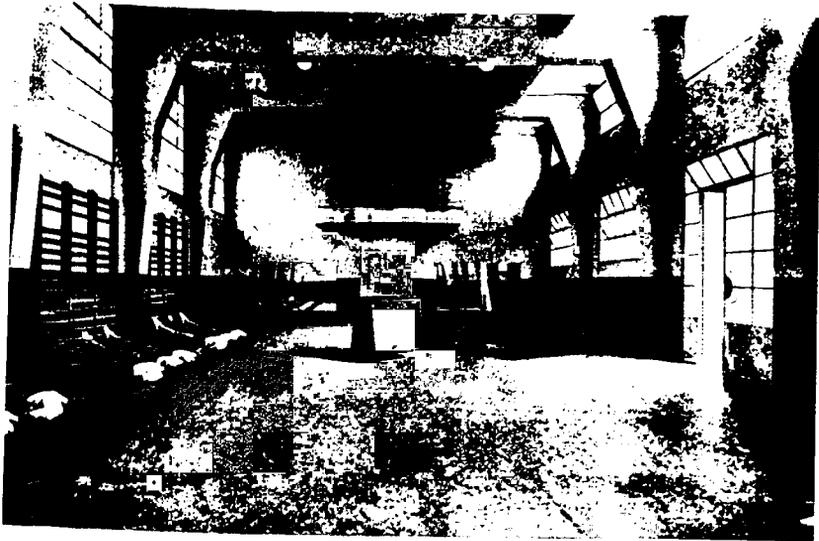
Elles sont réparties en 2 sections, différentes pour les études, mais réunies dans la vie d'internat.

La Section de Langue Française qui fonctionne comme les Ecoles Normales de France, est ouverte, par concours, aux candidates de nationalité française ou tunisienne, titulaires du B.E.P.C. Les élèves préparent le Baccalauréat Moderne - Sciences Expérimentales en 3 ans.



Le foyer des élèves

(Photo J. Gintzburger)



Le gymnase

(Photo J. Gintzburger)

La Section Bilingue, créée en 1944, est réservée aux jeunes filles tunisiennes musulmanes. Le niveau du concours est celui de la 4<sup>e</sup> Tunisienne. L'enseignement général est également réparti sur 3 années. La langue et la littérature arabes, l'histoire et la géographie du monde musulman, les sciences sont enseignées en langue arabe; la langue et la littérature françaises, l'histoire et la géographie générales, les mathématiques sont enseignées en langue française. Ces études sont sanctionnées par le Diplôme d'Etudes Générales de la Section des Elèves-Maitresses Bilingues.



Une classe

(Photo J. Gintzburger)

Après ce premier cycle de 3 ans, une 4<sup>e</sup> année est exclusivement consacrée à la formation professionnelle de la future institutrice. Les besoins de la Tunisie en personnel enseignant sont si grands qu'un concours d'entrée a été institué au niveau de cette classe pour les candidates déjà bachelières.

L'enseignement théorique est alors orienté vers le métier; il comporte la Pédagogie, la Psychologie de l'enfant, l'hygiène et la puériculture, l'histoire et la géographie de la Tunisie, l'étude plus approfondie de l'arabe parlé. Un travail portant sur l'étude de milieu local est demandé en fin d'année à chaque élève. Des stages dans les dispensaires et hôpitaux sont destinés à compléter les notions d'hygiène et à permettre aux futures institutrices de conseiller utilement les familles. Mais surtout les stages pratiques dans les Ecoles Annexes mettent les jeunes filles en contact avec les enfants auxquels elles devront désormais se consacrer.

L'apprentissage pratique a lieu pendant 4 semaines par trimestre dans l'une des quatre Ecoles Annexes de l'Ecole Normale : Ecoles

Maternelles, Ecole Française rue de Russie, Ecole Franco-Arabe rue des Savants.

Le nombre des élèves sorties de l'Ecole Normale s'élève régulièrement, mais il est encore insuffisant. La jeune institutrice passée par l'Ecole Normale évite les erreurs, les tâtonnements d'une débutante inexpérimentée. Elle a appris à connaître et à aimer les enfants; elle sait que l'enseignement est un art difficile, mais qu'il réserve les plus grandes joies. Sa technique se perfectionnera en continuant à s'inspirer de ce qu'elle a appris à l'Ecole Normale.

Elle a noué avec des camarades de son âge, vouées à la même profession qu'elle, des amitiés solides. Françaises et Tunisiennes partageant la même vie studieuse, commencent dès l'Ecole Normale une tâche qui leur sera commune et qu'elles poursuivront ensemble dans l'avenir : l'éducation de la jeunesse de ce pays.

G. SCHACHMANN,

*Directrice de l'Ecole Normale  
d'Institutrices de Tunis.*

**INSTITUTRICES SORTIES DE L'ECOLE NORMALE**

Années	Section de Langue Française			Section Bilingue	TOTAUX
	Nationalité française	Nationalité Tunisienne		Nationalité Tunisienne Musulm.	
		Musul.	Isr.		
1947 .....	18	—	—	—	18
1948 .....	20	—	—	3	23
1949 .....	26	—	—	1	27
1950 .....	51	1	4	8	64
1951 .....	41	1	1	9	52
1952 .....	38	1	—	12	51
	194	3	5	33	235